

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2014

- OBJET : 1- ELECTION DU MAIRE**
2- DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS
3- ELECTION DES ADJOINTS

*Effectif légal du Conseil
Municipal : ...11.....*

*Nombre de conseillers
en exercice : ...11.....*

*Nombre de conseillers qui assistent
à la séance : ...11.....*

PROCES-VERBAL
L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit du mois de mars à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune d'ANCTOVILLE SUR BOSCOQ.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case):

1. LEMOINE François	5. COUPPEY Gilles	9. DEROUET Dominique
2. OLIVIER Yoann	6. LEPLUMEY Patricia	10. CERCEL Benoît
3. DESHOGUES Elodie	7. GEORGES Brigitte	11. BUNEL Nadine
4. LURIENNE Magali	8. DELALANDE Annie	

Absents : **NÉANT**

1-Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame BUNEL Nadine, maire, (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Madame DELALANDE Annie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2- Élection du maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré onze conseillers présents et a constaté que la condition du quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Monsieur LEMOINE François et Madame DESHOGUES Élodie.

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2014

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe d'un modèle uniforme fourni par la mairie. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et les enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- | | |
|---|----|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées) | 11 |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) | 1 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) | 10 |
| e. Majorité absolue | 6 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BUNEL Nadine	10	dix
.....
.....
.....

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin

- | | |
|---|--|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées) | |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) | |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) | |
| e. Majorité absolue | |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2014

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du maire

Madame BUNEL Nadine a été proclamée maire et a été immédiatement installée

3. Élection des adjoints

Sous la présidence de Madame BUNEL Nadine élue maire (ou son remplaçant en application de l'article L.2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints, il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L.2122-4, L.2122-7, et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de trois adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

3.1. Élection du premier adjoint

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____ 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____ 11
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____ 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____ 10
- e. Majorité absolue _____ 6

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
CERCEL Benoît	10	dix
.....
.....
.....
.....

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2014

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation du premier adjoint

Monsieur CERCEL Benoît a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé

3.2. Élection du deuxième adjoint

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____ 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____ 11
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____ 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____ 10
- e. Majorité absolue _____ 6

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LURIENNE Magali	10	dix
.....
.....
.....

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2014

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

3.2.4. Proclamation du deuxième adjoint

Madame LURIENNE Magali a été proclamée deuxième adjoint et a été immédiatement installée.

3.3. Élection du troisième adjoint

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____ 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____ 11
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____ 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____ 10
- e. Majorité absolue _____ 6

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LEMOINE François	10	dix
.....
.....
.....

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2014

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.3.4. Proclamation du troisième adjoint

Monsieur LEMOINE François a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé

3.4. Élection du quatrième adjoint

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2014

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____
- e. Majorité absolue _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) _____

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.4.4. Proclamation du quatrième adjoint

M..... a été proclamé(e) quatrième adjoint et a été immédiatement installé(e)

4. Observations et Réclamations

NÉANT

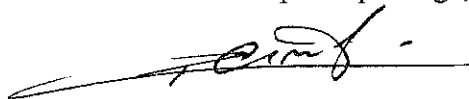
5. Clôture et procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 28 mars 2014, à 19 heures 55 minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le maire (ou son représentant), le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le maire (ou son représentant),



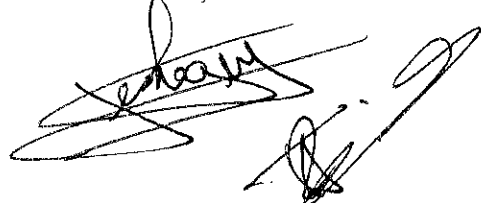
Le conseiller municipal le plus âgé,



Le secrétaire,



Les assesseurs,



Les membres du Conseil Municipal,

